



Réunion du 03 Octobre 2022

Président : Mr. BOUGUERRA Momo : 06 79 86 22 79
Présents : Mr CHEUCLE Christian : 06 23 01 02 81
Mr GRAND René : 06 10 65 33 90

INFORMATION IMPORTANTE AUX CLUBS

En cette période d'engagement, veuillez renseigner vos coordonnées téléphoniques (Président, Secrétaire, Correspondant, Educateur ou entraîneur des équipes seniors) sur le site du District, afin que l'on puisse vous joindre au téléphone et que cela n'engendre pas de nombreuses difficultés pour vous contacter.

Les clubs qui ne se mettront pas à jour n'auront pas d'excuses si nous cherchons à les contacter que ce soit le District, la commission senior, les arbitres ou les clubs).

Pour une meilleure communication et afin de répondre à vos souhaits, il est souhaitable et recommandé de nous faire parvenir vos demandes : changement terrain et d'horaire au plus tard le lundi avant la rencontre pour une parution dans le PV concerné. Toute demande de terrain pour match amical 15 jours à l'avance. Merci.

COURRIER RECU

US D'URFE : concerne votre mail du 27 septembre 2022 pour forfait en D5 poule B. Transmis aux règlements
ST JOSEPH- ST MARTIN : concerne votre mail du 29 septembre 2022. Forfait général de votre équipe en D 5 poule F. Transmis aux règlements.
FC BELETTE : concerne votre mail du 26 septembre 2022. Correction faite.
ST JUST ST RAMBERT : concerne votre mail du 28 septembre 2022. Lu et noté
PERIGNEUX ST MAURICE FOOT : concerne votre mail du 26 septembre 2022. Lu et noté.
AS ST JUST - ST RAMBERT : concerne votre mail du 27 septembre 2022. Changement de terrain. Lu et noté
LIGNON FC : concerne votre du 26 septembre 2022. Transmis à la délégation
DERVAUX CHAMBON : concerne votre mail du 26 septembre. Lu et noté
GAN O AVENIR LOIRE : concerne votre mail du 27 septembre 2022. Lu et noté.
JS CELLIEU : concerne votre mail du 30 septembre concernant votre problème d'eau. Lu et noté
ABH FC : concerne votre mail du 21 septembre. Lu et noté.
AS FINERBAL NERVIEUX : concerne votre mail du 30 septembre 2022. Transmis à la délégation
TORANCHE FC : concerne votre mail du 25 septembre 2022. Lu et noté

INFORMATION CLUBS

Les clubs de D5 poule E sont informés que les matchs à domicile du club de FC BONSON / ST CYPRIEN se joueront **sur le stade de Antoine PHILIPPON à 13h00**

FORFAIT GENERAL

Nous informons tous les clubs de D 5 poule F du forfait général de l'équipe sénior 3 du club R. DU MONTCEL.

Nous informons tous les clubs de D 5 poule F du forfait général de l'équipe sénior 2 du club FC ST JOSEPH - ST MARTIN.

Nous informons tous les clubs de D 5 poule D du forfait général de l'équipe sénior 2 du club MONTROND

RAPPEL AUX CLUBS

Plusieurs clubs sont équipés de complexe sportif avec des terrains en herbe et synthétique, il est demandé à toutes les équipes se déplaçant sur ces complexes de se munir de chaussures adéquates pour la pratique du football sur les deux surfaces de jeux concernées (herbe et synthétique).

MODIFICATION PROGRAMMATION

Le match n° 53311.1 en Coupe de la Loire du 09 octobre 2022 : **PORTUGAIS STE / ABH 3** se jouera **le dimanche 02 octobre à 14h30** sur le stade de Michon herbe au lieu de l'étiavaillière E1. L'arbitre et les clubs sont priés d'en prendre bonne note.



SAISON 2022 / 2023

SENIORS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

Le match n° 53315.1 en Coupe de la Loire du 09 octobre 2022 : **US METARE / MONTROND** se jouera le **samedi 09 octobre 2022 à 14h30** sur le Janon 2 synthétique (au lieu du Janon 1). L'arbitre et les clubs sont priés d'en prendre bonne note.

Le match n° 50516.1 en D2 poule A prévu le samedi 22 octobre 2022 : **ST JUST - ST RAMBERT / ST ROMAIN LE PUY EST INVERSE** et devient **ST ROMAIN LE PUY / ST JUST RAMBERT** se jouera le **samedi 22 octobre 2022 à 20h00** à St Romain le puy sur le stade PIROLO. L'arbitre et les clubs sont priés d'en prendre bonne note.